



Protocole sanitaire d'accueil du Ski Club Olympique Belle Etoile

Préalable

Les parents jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas amener leur enfant à l'entraînement ou en compétition en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'enfant ou sa famille.

L'accompagnatrice.teur, les entraîneur.e.s, dirigeant.e.s et les adultes licencié.e.s devront procéder de la même manière avant de se rendre à l'entraînement, manifestation ou local du club.

La réussite collective reposant sur la responsabilisation individuelle de chacune et chacun d'entre nous.

Chacun s'engage également à signaler au club tout cas d'infection afin d'éviter une contamination collective.

Le maintien de la distanciation physique dans les locaux du club et durant les activités :

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, ainsi qu'une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes. **Elle doit être respectée au maximum afin de limiter les possibilités de contamination.**

Respect des gestes barrière :

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence autant que faire se peut, partout et par tout le monde (enfants comme adultes). Ce sont les mesures de prévention individuelle les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.

Le lavage de toutes les parties des mains est essentiel, à l'eau et au savon, pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux à l'aide d'une serviette en papier ou à l'air libre. Le lavage doit être réalisé avant l'arrivée de l'enfant et des adultes au point de rendez-vous de l'entraînement. Du gel sera à disposition pour les situations qui le nécessitent (après s'être mouché, avoir éternué ou toussé), autant que de besoin et sous le contrôle d'un adulte encadrant.



Ski Club Olympique Belle Etoile : 2, rue Pargoud 73200 ALBERTVILLE
sco.be.albertville@gmail.com
Association loi 1901, pas de TVA.





Protocole sanitaire d'accueil du Ski Club Olympique Belle Etoile

LA REPRISE DES ACTIVITES FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19

Protocole sanitaire de la FFS - Mis à jour au 4 septembre 2020



Les présentes dispositions ne font pas obstacle à l'application de mesures propres aux règles de transport aux remontées mécaniques ou d'accueil du public par les professionnels concernés par toutes les activités physiques et sportives pratiquées sous le contrôle ou la responsabilité de la fédération et de ses structures affiliées ou reconnues

1. PRATIQUE SPORTIVE



* Distanciation physique

- Le principe : 2 mètres entre les pratiquants (pratique dynamique)

Pour les activités sportives pratiquées au sein des associations sportives de la FFS, la distanciation physique de 2 m n'est pas obligatoire pour les disciplines qui impliquent des dépassements (ex. ski nordique, ski/snowboard cross...) ou lorsque pour des conditions de sécurité, la pratique encadrée ne le permet pas

- 1 mètre entre les personnes en phase statique (ex : vestiaires) ou pour les non pratiquants



* Rassemblements

- Pas d'obligation de déclaration pour les rassemblements dans les établissements sportifs (salle de sport, stade, gymnase...) ou sur la voie publique, dès lors que le rassemblement a lieu dans le cadre d'un club ou d'une structure fédérale

- Interdiction des événements réunissant plus de 5 000 personnes



* Port du masque

- Port du masque **obligatoire dès 11 ans en intérieur** (gymnase, salle de sport, vestiaire...) même si la distanciation physique est respectée, sauf pour la pratique d'activités sportives

- Port du masque **obligatoire lors des rassemblements au début et à la fin des cours**, pour les encadrants et pour les élèves de 11 ans et plus

- Port du masque **obligatoire dans les files d'attente et sur les remontées mécaniques**

- Port du masque **recommandé dès 11 ans en extérieur**, même si la distanciation physique est respectée sauf pour la pratique sportive



* Règles particulières

- Respect des protocoles sanitaires des opérateurs de domaine skiable ou de l'établissement où se déroule la pratique



2. TRANSPORTS



- **Port du masque obligatoire dès 11 ans**, y compris pour le chauffeur

(sauf si séparation par une paroi) et dans les voitures individuelles

- Aération, nettoyage et désinfection régulière du véhicule

- Dans la mesure du possible, distanciation des occupants du véhicule

- Respect du protocole sanitaire des opérateurs de transport (sociétés d'autocar, SNCF...) le cas échéant

3. HEBERGEMENT

- **Port du masque obligatoire dès 11 ans** dans tous les espaces communs

- Dans la mesure du possible, distanciation physique de 1 mètre, notamment dans les chambres

- Aération, nettoyage et désinfection régulière

- Respect du protocole sanitaire de l'établissement le cas échéant

Matériel :

Chaque adhérent doit posséder son propre matériel afin d'éviter les échanges donc les sources possibles de contamination. Une attention particulière est à porter sur la **gourde dont l'utilisation est strictement personnelle. Les échanges seront interdits.**

Locaux municipaux ou privés/ salons / manifestations collectives:

Chaque adhérent et parents d'adhérents du club se doivent de respecter les mesures prises par les collectivités et propriétaires privés dans l'utilisation des locaux par le club.

Ski Club Olympique Belle Etoile : 2, rue Pargoud 73200 ALBERTVILLE
sco.be.albertville@gmail.com
Association loi 1901, pas de TVA.

